


Le Focus

Bulletin d'information mensuel de l'AREQ 

Octobre 2014

Forum sur la lutte contre l'intimidation

Le 2 octobre dernier se tenait le Forum sur la lutte contre l'intimidation.

Sous la présidence du premier ministre du Québec, ce forum a réuni plus de 200 personnes préoccupées de l'intimidation chez les jeunes, les citoyens dans leurs milieux de vie et les aînés. Cette activité visait à créer un mouvement de mobilisation de l'ensemble de la société pour faire en sorte que toute la population puisse vivre dans un milieu sain et sécuritaire. Trois aspects de la lutte à l'intimidation y ont été abordés : la prévention, l'intervention et, enfin, le soutien aux différents intervenants.

L'âgisme est aussi une forme d'intimidation

L'AREQ a été invitée à prendre part à ce forum afin de faire entendre ses préoccupations sur l'intimidation et la maltraitance dont sont victimes les personnes aînées. Représentée par son président, monsieur Pierre-Paul Côté, l'AREQ a fait valoir que l'intimidation pouvait prendre de nombreuses formes, notamment l'âgisme pratiqué par le gouvernement qui attribue au vieillissement de la population la majorité des difficultés budgétaires gouvernementales actuelles, notamment dans les services de santé et les services sociaux.



Dans ce numéro :

Forum sur la lutte contre l'intimidation	1
La fiscalité dans la mire du gouvernement	2
ASSUREQ	3
Quiz sur la santé	3
Nos comités (bientôt) à pied d'œuvre	4
Conseil général de la CSQ	4
IUGM	5
Les SEIN-tures roses en action!	5
Un nouveau bandeau Web	6
Le magazine Quoi de neuf	6

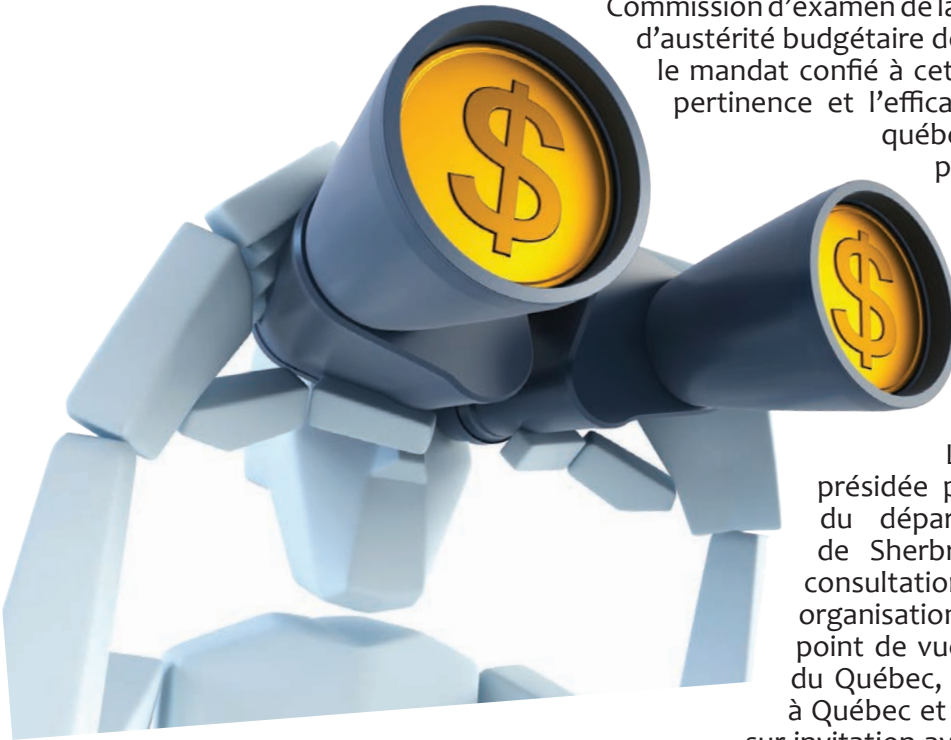
Rappelons que plusieurs études indiquent que le vieillissement de la population ne représente qu'une faible part de la hausse des coûts de soins de santé. Pour comprendre d'où proviennent ces augmentations, il faut plutôt regarder du côté du prix des médicaments, de la rémunération des médecins ainsi que du développement des technologies et des infrastructures.

Des réalités propres aux personnes aînées

Pour l'AREQ, il faut à tout prix éviter que l'intimidation que vivent les personnes aînées soit confondue avec celle que l'on retrouve davantage en milieu scolaire. Les personnes aînées sont susceptibles de vivre de l'intimidation dans différents milieux, dont les résidences privées où les résidents peuvent être à la fois intimidateurs et intimidés.

L'AREQ s'inquiète également des compressions budgétaires dans les établissements de soins de santé qui ont pour impact de réduire les ressources humaines et d'augmenter indûment la charge de travail. Une telle situation pourrait favoriser une hausse de l'intimidation de la part du personnel de plus en plus stressé.

La fiscalité dans la mire du gouvernement



En juin dernier, le gouvernement du Québec a mis sur pied la Commission d'examen de la fiscalité québécoise. Dans un contexte d'austérité budgétaire décrétée par le gouvernement en place, le mandat confié à cette commission consiste à examiner la pertinence et l'efficacité des différentes mesures fiscales québécoises afin d'identifier les mesures qui permettraient de diminuer les dépenses fiscales gouvernementales. Cette commission devra travailler en collaboration avec la Commission de révision des programmes gouvernementaux chargée de revoir l'ensemble des programmes provinciaux.

La Commission d'examen de la fiscalité, présidée par monsieur Luc Godbout, directeur du département de fiscalité à l'Université de Sherbrooke, tiendra diverses activités de consultation auprès de la population et des organisations intéressées à faire entendre leur point de vue : forums citoyens dans sept régions du Québec, consultations publiques sur invitation à Québec et à Montréal et, enfin, rencontre privée sur invitation avec les commissaires. Les personnes et

organisations intéressées peuvent également déposer un mémoire à l'intention des membres de la Commission.

L'AREQ apporte son éclairage

Dans ce contexte, l'AREQ a décidé de faire valoir ses préoccupations en matière de fiscalité. Les commentaires formulés visent d'abord à dénoncer l'âgisme pratiqué par le gouvernement qui, trop souvent, laisse entendre qu'une large part des difficultés budgétaires actuelles est causée par le vieillissement de la population. L'AREQ considère qu'une telle affirmation fait porter un poids indu aux personnes âgées. Nous déplorons que le gouvernement semble ignorer des facteurs tels que les nombreuses baisses d'impôt décrétées au fil des années passées de même que les sommes importantes dilapidées par la collusion et la corruption.

L'AREQ rappelle aussi que le vieillissement de la population ne représente qu'une faible part de l'augmentation des coûts dans le réseau de la santé et des services sociaux. D'autres facteurs exercent une pression beaucoup plus importante sur les coûts des soins de santé : le prix des médicaments, la rémunération des médecins, les développements technologiques qui souvent, à l'exemple du *Dossier santé Québec*, connaissent des dérapages majeurs entraînant un gaspillage de fonds publics.

Nos commentaires à la Commission d'examen de la fiscalité mettent également en lumière le fait que certaines mesures fiscales destinées aux personnes âgées sont peu connues et incomprises et qu'il est préférable de bonifier les mesures fiscales existantes plutôt que de multiplier les crédits d'impôt très ciblés qui ressemblent davantage à des bonbons électoralistes qu'à de véritables soutiens fiscaux.



Deux journées importantes concernant ASSUREQ

D'abord, les membres du conseil d'administration d'ASSUREQ se sont rencontrés le 7 octobre afin d'aborder certains sujets concernant ASSUREQ, notamment les conditions de renouvellement du régime d'assurance collective ASSUREQ 2015 qu'ils devront adopter pour être ensuite présentées à l'assemblée générale.

La même journée, le comité des finances d'ASSUREQ a réuni ses membres pour examiner les affaires financières liées à ASSUREQ, notamment les états financiers et les prévisions budgétaires à présenter à l'assemblée générale.



Par ailleurs, ASSUREQ tiendra son assemblée générale le 27 octobre à Québec à 15 h 30. Comme à chaque année, cet événement a lieu lors du conseil national de l'automne, tout juste après son ouverture officielle.

M^{me} Sonia Desgagné, présidente du conseil d'administration d'ASSUREQ, invite les membres à participer à l'assemblée pour s'informer et prendre part aux décisions visées à l'ordre du jour. Deux postes sont en élection cette année, soit celui de la présidence et de la 2^e vice-présidence. Les membres pourraient être appelés à voter en plus de devoir adopter les prévisions budgétaires 2014-2015.



Vous voulez participer à l'assemblée générale d'ASSUREQ?

Où : TRYP by Wyndham Québec Hôtel Pur
395, rue de la Couronne, Québec (Québec) G1K 7X4
Tél. : 1 800 267-2002

Quand : 27 octobre 2014 à 15 h 30
(période d'inscription : 14 h 30 à 15 h 15)

Quiz sur les frais liés à la santé

Protégez-vous a récemment publié sur son site Internet un quiz sur les frais de santé. Ce petit exercice de huit questions permet de mesurer son degré de connaissance sur les frais que les médecins peuvent et sont en droit de facturer.

Un article complet sur le sujet est disponible dans le numéro d'octobre du magazine ainsi que sur le site Internet de Protégez-vous pour les abonnés seulement.

Le quiz est, pour sa part, disponible au grand public. Pour y accéder, cliquez sur ce [lien](#) ou rendez-vous au www.protegez-vous.ca.



Nos comités (bientôt) à pied d'œuvre

Les différents comités de l'AREQ, à l'exception du comité national des finances, n'ont pas encore débuté leurs activités pour le triennat 2014-2017. Trente-cinq membres de ces comités ont été nommés lors de la rencontre du conseil d'administration des 10 et 11 septembre derniers. D'autres membres ont été nommés lors de la rencontre du CA des 8 et 9 octobre.

Rappelons que l'ensemble des membres des comités nationaux bénéficieront d'une journée de formation le 6 novembre, à Québec.



L'AREQ au conseil général de la CSQ

Six représentantes et représentants de l'AREQ participeront au conseil général (CG) de la CSQ, du 15 au 17 octobre, à Lévis. Ces personnes déléguées siégeront au CG tout au long du triennat aréquien (2014-2017).

Il s'agit du président de l'AREQ, Pierre-Paul Côté, du 1^{er} vice-président, Michel A. Gagnon, de la 2^e vice-présidente, Claire Bélanger, de la secrétaire, Nicole Gagnon, ainsi que deux membres du conseil d'administration, soit Christiane Potvin Lapalme (présidente de l'AREQ Montérégie) et Mireille Ménard (présidente de l'AREQ Laval-Laurentides-Lanaudière).

Rappelons que le Conseil général de la CSQ a notamment comme mission de préciser les orientations de la Centrale. En outre, il adopte le plan d'action et le budget. Le Conseil général se réunit quatre ou cinq fois par année.

À surveiller en octobre

8-9 octobre

Conseil d'administration

15-16-17 octobre

Conseil général de la CSQ

21 octobre

GTAR

23 octobre

Équipe du magazine *Quoi de neuf* et des communications

27 au 30 octobre

Conseil national



L'AREQ sur la place publique

3 octobre

Forum sur l'intimidation : l'âgisme à l'en-droit des personnes âgées constitue aussi une forme d'intimidation

1^{er} octobre

1^{er} octobre : les personnes âgées sont une force pour la société

26 septembre 2014

Nouvelle réforme des structures en santé : et les services, dans tout ça?

23 septembre 2014

Qualité des médicaments génériques : l'AREQ interpelle les gouvernements canadien et québécois

Vous pouvez lire tous les communiqués diffusés par l'AREQ au www.araq.qc.net.

Un nouveau centre de promotion de la santé des aînés

L'Institut universitaire de gériatrie de Montréal (IUGM) (www.iugm.qc.ca) vient de mettre en ligne son tout nouveau centre de promotion de la santé des aînés, intitulé AvantÂge au. Un forum citoyen a également été tenu afin de connaître les priorités des personnes âgées en termes de soins et de services et d'accès à l'information, sous le thème « Prenez le pouvoir sur votre vieillissement! ».

Fruit d'une extraordinaire collaboration entre les chercheurs et les professionnels de la santé de l'IUGM, AvantÂge propose un ensemble d'activités issues des plus récentes données de la recherche. Près de 20 conférences gratuites en 2014-2015, cinq cours, trois ateliers à prix modique : voilà autant d'outils pour aider les participants à bien vieillir. Yoga sur chaise, activité physique, prévention des chutes, exercices sur la mémoire... chaque personne souhaitant prendre le pouvoir sur son vieillissement trouvera une ou plusieurs activités en fonction de ses intérêts.

La [programmation 2014-2015](#) est accessible en ligne.



Les SEIN-tures roses en action!

Quatre employées de l'AREQ ont participé, le 5 octobre, à la Course à la vie CIBC, au profit de la Fondation du cancer du sein du Québec. L'activité avait lieu sur les Plaines d'Abraham, à Québec. Même si le temps était froid et pluvieux, les sourires étaient au rendez-vous!



Lucie Archambault, Véronique Bilodeau, Nathalie Dion et Martine Faguy étaient réunies dans l'équipe des SEIN-tures roses. Elles ont couru en hommage à des membres de leurs familles, à des amies personnelles et à toutes les femmes qui ont combattu ou qui combattent encore la maladie. **Leurs efforts ont du même souffle permis d'amasser 1 350 \$.**

Des rassemblements similaires se sont déroulés dans différentes régions. Au total, dans l'ensemble du Québec, une somme de 2,4 millions de dollars a été amassée grâce à cette initiative. Plus de 20 000 personnes y ont participé.

Un nouveau bandeau Web

Plusieurs l'auront remarqué, le site Web de l'AREQ a subi quelques retouches au cours des dernières semaines. La plus importante modification consiste en le remplacement du bandeau Web, qui est situé tout en haut du site. Auparavant, on y apercevait une seule image, entourée d'un rideau rouge. On y retrouve désormais trois photos qui sont à l'image de l'AREQ : dynamique, vivante, engagée et fière. Le slogan « Une force pour la société », habillé d'une nouvelle police, conserve tout son sens. Aussi, la couleur verte, qui a fait son apparition dans les différents outils de communications au fil des ans, est désormais intégrée au site Web.



Par ailleurs, la présentation visuelle des actualités (nouvelles) a été légèrement modifiée. D'autres changements seront apportés sous peu, notamment l'ajout d'une section « Nos membres publient ».

Nous vous invitons à prendre connaissance des changements apportés au site en visitant le www.araq.qc.net. Vous pouvez par ailleurs vous inscrire à l'infolettre hebdomadaire, si ce n'est déjà fait. Pour cela, il suffit de cliquer sur l'onglet « Inscrivez-vous à l'infolettre », qui est situé dans la partie droite du site, et de compléter un court formulaire.

Le magazine *Quoi de neuf* en kiosque le 14 octobre

Le magazine *Quoi de neuf* de l'automne 2014 sera acheminé par la poste aux membres de l'AREQ à compter du 14 octobre. Le dossier thématique de ce numéro porte sur l'avenir du système de retraite au Québec. On y retrouve également un article sur le projet de loi 3 qui vise le secteur municipal et qui ne touche pas les membres de l'AREQ, mais que l'on met parfois en parallèle avec le RREGOP et les autres régimes de retraite du secteur public.

Outre les habituelles chroniques, ce numéro de 40 pages contient une reproduction de l'affiche réalisée par l'AREQ dans le cadre de la Journée internationale des hommes du 19 novembre prochain.



Pour nous joindre

Rédaction et coordination
[Dominic Provost](#)

Participation
Johanne Freire
Ginette Plamondon

Conception et réalisation
[Martine Faguy](#)

Relecture
Nathalie Dion
Martine Faguy

